



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. N° 2 – CDO – 14 janvier 2019

REUNION POLE REGLEMENTATION

Présents : MM. René BAERMANN, Jean-Michel ILTISS, Gilles LIX, Yann MONTAGNE, Benjamin SCHMITT, Jean-Marc SCHNELL et Vincent SERY

Excusés : MM. Geoffroy GABEL, Pierre WILT

Le Président de la CDO salue les personnes présentes, excuse les absents et propose de traiter l'ordre du jour comme relaté ci-après.

I. Bilan des stages de rentrée

- Un bilan des stages de rentrée est dressé : **160 arbitres départementaux y ont participé**. Un rattrapage a été proposé le vendredi 05 octobre 2018 pour les arbitres n'ayant :
 - Pu se rendre sur les 2 week-ends de rentrée
 - Pu passé ou ayant échoué au test physique
 - Donné satisfaction à l'obligation du QCM
- Suite au rattrapage, le bilan est le suivant :
 - Groupe 1 et 2 : 2 arbitres n'ont pas obtenu le 12/20 requis au QCM mais ont réussi le test physique
 - Groupe 3 et 4 : 4 arbitres n'ont pas obtenu le 12/20 requis au QCM
- La CDO remercie les clubs de Marlenheim, Lingolsheim et de la SIG pour leur accueil, leur disponibilité et leur mise à disposition de leur structure.

2. Formations

- **Stage Toussaint – octobre 2018** : 16 personnes étaient inscrites à la formation initiale. Elle s'est déroulée du 22 au 27 octobre 2018 à la salle Branly à Strasbourg. La formation a été dirigée par Jean-Marc SCHNELL. L'examen théorique a été réussi avec succès par les candidats. Les examens pratiques sont en cours, 13 ont été déjà validés et 10 le seront d'ici fin janvier 2019.

- **Formation initiale** : 18 candidats sont inscrits à cette formation. Elle débutera le samedi 19 janvier 2019 à Pfulgriesheim. Parmi ces candidats, 2 sont issus de la formation STAPS de l'an dernier. De plus, 1 candidat en provenance d'une école d'arbitrage intégrera cette formation via la passerelle « devenir arbitre départemental ».
- **Stage à Remiremont (début juillet 2019)** : ce stage est à l'étude par la Commission.
- **Formation STAPS** : les nouvelles dispositions de la formation STAPS trouvent un franc succès auprès des clubs où les 59 stagiaires STAPS inscrits cette année officient en tant qu'arbitre club ou comme encadrants dans leurs écoles d'arbitrage.

3. Groupes potentiel & perfectionnement

- Nous avons 2 groupes :
 - les potentiels pour officier en championnat territorial seniors
 - les potentiels pour évoluer à un échelon supérieur au niveau départemental.
- **Groupe de perfectionnement** : Un questionnaire avec différents modules de perfectionnement a été lancé auprès des 156 arbitres départementaux afin de savoir quels modules ils souhaitent travailler et approfondir leurs connaissances. 78 arbitres ont répondu au sondage.
La CDO regrette que sur les 78 réponses, 10% ne soient pas intéressés par ces modules. La date limite de réponse au questionnaire est fixé au lundi 21 janvier 2019.

Un module « gestion des conflits » sera organisé avec la présence d'un arbitre de Jeep Elite, d'un entraîneur de Haut Niveau et du Président de la Commission de Discipline de la Ligue du Grand Est.

- **Groupe potentiel** : la date de formation a été fixée au dimanche 27 janvier 2019. Les points à travailler se feront en fonction des observations.

4. Suivis et Observations

- La moitié des arbitres ont été observés à ce stade de la saison. Différents points à travailler ressortent de ces observations (mécanique d'arbitrage, gestion du jeu sans ballon, gestuelle...)
- Un récapitulatif des observations est adressé aux membres de la CDO. **Yann MONTAGNE** remercie **René BAERMANN** pour son travail.

5. Ecoles d'arbitrage

- **Jean-Marc SCHNELL**, Responsable des Ecoles d'arbitrage, dresse un bilan des écoles d'arbitrage. Nous sommes passés de 32 clubs représentés et 195 arbitres club et en formation la saison 2016/2017 à 35 clubs représentés et 538 arbitres club et en formation au 31/12/2018.
- 22 écoles d'arbitrage ont été déclarées à la date limite d'inscription du 30 novembre 2018 soit :
 - 9 en CTC
 - 6 clubs ont déclaré une école de niveau 2
 - 7 clubs ont déclaré une école de niveau 1

3 écoles d'arbitrage de niveau 2 ont été visitées.

- La CDO rappelle qu'il faut remplir le carnet de suivi d'arbitre club.

6. Politique de désignation pour la saison 2019/2020

- La Commission Départementale des Officiels propose de supprimer la désignation des arbitres obligatoire sur les DM5 et DF4 pour la saison prochaine (2019/2020).
- 11 arbitres jeunes seront mis à disposition de la Ligue pour les matches de régions jeunes (U13-U15 voire U17M/U18F).

7. Groupe Facebook « Arbitres du CD67 »

- Le groupe arbitre sur Facebook a été créé. Il rencontre un franc succès et est administré par **François-Damien PHALIP** et **Ishan MEYER**. A ce jour, il est composé de 85 membres. Néanmoins, il y a peu de vues sur les contenus proposés (dues aux paramètres des comptes Facebook).
- Pour des questions d'autorisation sur les contenus audiovisuels, il faudra la saison prochaine faire signer une décharge aux arbitres.

8. Divers

- **Stage de rentrée 2019/2020** : Une réflexion est menée sur les dates des stages de rentrée pour la saison prochaine car le 1^{er} tour de la Coupe du Crédit Mutuel risque d'être avancé et une problématique de désignation des arbitres se pose.
- La Fête du Mini-Basket aura lieu le dimanche 2 juin 2019.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CDO clôt la séance.

Le Président de la CDO
Yann MONTAGNE

